



Pb de terre accumuler contre la maison

Par **zania**, le **25/03/2018** à **10:20**

bonjour

mes beau parents ont acheter une maison ya 10ans. le pb cest que derriere celle ci il y est cense avoir un chemin communal. la voisine lautre cote de ce chemin a pousser la terre de son terrain contre la maison et ce sur une hauteur denviron 3m. apres plusieurs essai a lamiable... lassurance leur dit quil ne peut rien faire car le delai de 3ans a ete depasser. mais la maison prend leau de ce cote du mur et le mur avance.. a linterieur tout moisit... il nont jamais pu acceder a la trappe pour ramoner la cheminer... y a til un moyen pour forcer cette dame a enlever sa terre. svp
merci davance

Par **janus2fr**, le **25/03/2018** à **10:46**

Bonjour,

Vous dites que le long de la maison c'est un chemin communal, c'est donc vers la commune qu'il faut vous retourner.

Par **zania**, le **25/03/2018** à **11:39**

sauf ke le fils de cette personne est au conseil municipal et du coup le maire veut rien faire et apparemment vu que lancien propriétaire a rien dit elle est en droit de la laisser... dc on a juste attendre ke la maison avance assez a cause du poids de la terre et secroule